**I. LES MÉMOIRES**

**Un exemplaire du mémoire au format pdf devra être déposé sur TOMUSS au plus tard le lundi 2 juin 2025 à 12h**.

Le fichier devra respecter la nomenclature : M2-MEMOIRE-Nom\_Prenom\_2024-2025.pdf et ne devra pas excéder 10 MB.

Par précaution, je vous remercie de m'envoyer également une copie de votre rapport par courrier électronique ([celine.brochier-armanet@univ-lyon1.fr](mailto:celine.brochier-armanet@univ-lyon1.fr)).

Le document qui sera remis doit comprendre :

* un résumé ;
* une table des matières ;
* une table des figures ;
* une liste des abréviations utilisées ;
* la liste des logiciels et des bases de données utilisés (avec les numéros de versions) ;
* la section principale ;
* la liste des références bibliographiques ;

Le document peut éventuellement être complété par quelques annexes.

La **section principale ne 25 pages** (figures et tables comprises). Elle pourra être organisée selon le plan suivant :

* Une introduction présentant l'état de l'art et le contexte scientifique dans lequel s'inscrit le travail réalisé ainsi que la(les) problématique(s) abordées ;
* Une section présentant le matériel et les méthodes utilisés ;
* Une section présentant les résultats obtenus ;
* Une section discussion qui contextualise les résultats obtenus par rapport à la problématique et au contexte scientifique et technique ;
* Une conclusion qui présente également les perspectives ouvertes par le travail réalisé.

Cette organisation peut convenir à la plupart des stages, mais elle n'est pas imposée. Elle peut être adaptée si nécessaire.

La rédaction du rapport peut se faire en français ou en anglais.

**II. LES SOUTENANCES**

Les soutenances auront lieu **le mardi 10 juin et le mercredi 11 juin 2025**.

Le lieu et l'ordre de passage vous seront communiqués ultérieurement. Dans l'attente, je vous remercie de bloquer ces deux dates dans vos agendas et de les communiquer à vos encadrants.

Les soutenances ne sont pas publiques, mais les directeurs de stage peuvent assister à la soutenance.

Pour la soutenance, chacun d'entre-vous disposera de **15 minutes pour présenter ses travaux**.  
Chaque exposé sera suivi de **10 minutes de discussion** avec les membres du jury.

**Les présentations devront être déposées sur TOMUSS au format pdf au plus tard le lundi 9 juin 2025 à 12h.**  
  
Par précaution, je vous remercie de m'envoyer une copie de votre présentation par courrier électronique ([celine.brochier-armanet@univ-lyon1.fr](mailto:celine.brochier-armanet@univ-lyon1.fr)).  
  
La soutenance peut se faire en français ou en anglais, à votre convenance.  
  
Le jour de la soutenance, un ordinateur sera mis à votre disposition.  
Pour éviter les problèmes de compatibilité et les bugs, les démonstrations pourront être faites avec un ordinateur que vous aurez pris soin d'apporter.  
Vous pouvez également réaliser des vidéos des démonstrations pour garder une certaine fluidité dans la présentation et éviter les bugs.   
  
**III. ACCORDS DE CONFIDENTIALITÉ**  
  
Si votre travail est soumis à des clauses de confidentialité, je vous remercie de m'en avertir au plus vite et de me communiquer les documents qui devront être signés par les membres du jury qui participeront à l'évaluation de votre travail au moins quinze jours avant la remise des mémoires.